



Doc. 14627

26 septembre 2018

La dimension de genre dans la politique étrangère

Proposition de résolution

déposée par Mme Petra STIENEN et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Un nombre croissant de pays ont intégré une perspective de genre dans leur politique étrangère, considérant qu'une approche de genre est bénéfique pour tous les citoyennes et citoyens. Les Pays-Bas, la Suède, la Finlande, la France, le Royaume-Uni et le Canada ont été des pionniers à cet égard. Des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et les Nations Unies font de même dans leurs politiques de coopération et leurs actions extérieures respectives. Le genre est notamment intégré dans l'Agenda 2030 des Nations Unies et ses objectifs de développement durable (ODD) et les progrès dans la réalisation de ces objectifs sont mesurés régulièrement.

En 2014, la Suède est devenue le premier pays à mener officiellement une politique étrangère féministe. Son but est de contribuer à l'égalité de genre et à la pleine jouissance par toutes les femmes et les filles de leurs droits.

Outre le fait que l'égalité de genre est un droit fondamental en soi, l'idée d'une politique étrangère féministe s'impose à la lumière d'un nombre croissant de recherches suggérant qu'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes rendrait le monde plus durable, plus riche et plus sûr. Cette idée s'est développée dans le cadre des travaux des Nations Unies sur le lien entre les femmes, la paix et la sécurité et du Programme 2030.

L'Assemblée parlementaire devrait examiner les différentes approches par lesquelles la perspective de genre dans la politique étrangère peut contribuer à promouvoir l'égalité entre femmes et hommes et les droits des femmes. Elle devrait identifier les domaines d'action prioritaires et élaborer une résolution adressée aux États membres du Conseil de l'Europe, axée sur les expériences et les bonnes pratiques, et faire ensuite des recommandations aux États membres. Les travaux de l'Assemblée devraient être considérés comme une contribution aux discussions en cours dans plusieurs États membres, en tant que source possible d'inspiration pour d'autres et en tant qu'outil permettant de progresser dans la réalisation des ODD.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE
ATSEMYAN Karine, Arménie, CE
BADEA Viorel Riceard, Roumanie, PPE/DC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEUS RICHEMBERGH Goran, Croatie, ADLE
BRUYN Piet, De, Belgique, NI
BUDNER Margareta, Pologne, CE
DAMYANOVA Milena, Bulgarie, PPE/DC
ESTRELA Edite, Portugal, SOC
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
GAILLOT Albane, France, NI
GLASOVAC Sabina, Croatie, SOC
GORROTXATEGUI Miren Edurne, Espagne, GUE
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
GURMAI Zita, Hongrie, SOC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
LABLAK Aicha, Maroc
MUNYAMA Killian, Pologne, PPE/DC
ORTLEB Josephine, Allemagne, SOC
OVERBEEK Henk, Pays-Bas, GUE
PANTIĆ PILJA Biljana, Serbie, PPE/DC
PARVIAINEN Olli-Poika, Finlande, SOC
PAVIĆEVIĆ Sanja, Monténégro, SOC
SILVA Adão, Portugal, PPE/DC
THIÉRY Damien, Belgique, ADLE
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
VEN Mart, van de, Pays-Bas, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe